

jour où l'on est si beau. Cinquante Tabernacles à orner ! Qui ne voudrait concourir à cette bonne œuvre, qui ne voudrait profiter d'une occasion aussi favorable pour toucher le cœur de Dieu. Confiez vos intentions les plus chères à ces petits enfants. Celui qui se donne tout entier à ces jeunes cœurs, pourrait-il leur refuser quelque chose, en ce jour de libéralité ?

Nous recevrons avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien nous envoyer. Les riches donneront beaucoup, ceux qui sont moins fortunés enverront peu, mais tous penseront au Divin Prisonnier et aux Tabernacles si pauvres qui doivent le recevoir bientôt (1).

A. NUNESVAIS PTRE,
de la Congr. des F.F. de St-Vincent de Paul.

LES SEPT ŒUVRES DE MISERICORDE

IV

SOULAGER LES MALADES.

Dans tout le pays de l'Anjou, qui ne connaissait Henri de Brion et sa femme Alix ? Henri était courageux comme un lion, *Aalis belle comme un lis*, disaient les jongleurs, qui ne savaient pas d'ailleurs à quoi la comparer dans leurs vers. Et cependant, ce n'était pas la valeur d'Henri, ni la beauté d'Alix, qui leur avait conquis dans toute la province un renom si considérable : c'était leur charité.

Henri avait déjà fondé trois hôtels-Dieu et léproseries. Il y avait appelé de ces Frères et de ces Sœurs de la charité, si nombreux au temps de saint Louis, et qui, sous la règle de saint Augustin, servaient alors, dans toute la chrétienté, les membres souffrants de Jésus-Christ.

Quand ces "maisons-Dieu" (oh ! le beau nom !) avaient été achevées, Henri en avait fait l'inauguration solennelle. Il avait voulu porter lui-même dans leurs lits les pauvres malades que d'aussi nobles bras n'avaient jamais soutenus. Leur hôtel était un palais où ils étaient servis par des anges ; Dieu, caché dans son sanctuaire, habitait leur dortoir et veillait sur leur repos.

Tous les matins, Henri et Alix les visitaient et trouvaient toujours de douces paroles pour chacun d'eux dans ce petit

(1) Les personnes qui voudraient adopter un enfant pour la Première Communion, devront envoyer \$5.00. L'enfant adopté prendra à la Confirmation le nom de Baptême de son Bienfaiteur.